

S.I.P.E.S JAVERDAT- CIEUX



PROJET EDUCATIF



Rappel du contexte.

- ↪ A la suite d'un travail de partenariat avec les élus, les enseignants et les parents d'élèves, création du R.P.I. Cieux-Javerdat en septembre 2000.

- ↪ Afin d'avoir un cadre juridique adapté à la mise en œuvre d'actions éducatives sur le territoire, un S.I.V.U. a été créé après accord des conseils municipaux de Cieux et de Javerdat : Le Syndicat Intercommunal Péri et Extrascolaire (S.I.P.E.S).

- ↪ Depuis 2004, Cieux ayant délégué sa compétence enfance jeunesse, le S.I.P.E.S est donc administré par Javerdat et la Communauté de Communes du Haut-Limousin.

- ↪ Après signature d'une convention avec la C.D.H.L, le S.I.P.E.S se voit confier la gestion du secteur de Cieux, Blond, Berneuil et Javerdat.

- ↪ Mise en place d'un conseil d'administration représentatif du secteur avec entrée des communes de Blond et Berneuil.

- ↪ Un contrat éducatif local et un contrat temps libre ont été signés en 2000. Depuis 2004, le contrat éducatif local a été remplacé par un projet éducatif de territoire. De même le contrat temps libre s'est transformé en contrat enfance jeunesse : Le S.I.P.E.S vient de le signer en 2008.

Points forts des communes du secteur

- ↪ possibilité de sorties en lien d'activités avec le projet d'école.
- ↪ Des parents volontaires pour s'investir aux projets et accompagner lors des sorties.
- ↪ Une équipe pédagogique existante et stable.
- ↪ Possibilité de travailler et de valoriser l'intercommunalité.
- ↪ Mise en commun importante des moyens existants : car, garderie, infrastructures, personnel communal...
- ↪ Réseau de bénévoles plus important.
- ↪ Equipement audio et multimédias.

Points faibles des communes du secteur

- ↪ Des résultats faibles pour un certain nombre d'élèves, notamment en expression orale et écrite.
- ↪ Peu d'associations proposant des activités pour les enfants.
- ↪ Peu d'activités et de services proposés en milieu rural.
- ↪ Communes à caractère rurale et éloignées des centres culturels avec peu de transports.

- ↪ Avec le nouvel aménagement du temps scolaire (semaine de 4 jours) encore plus de temps ou les enfants auront du temps libre.

Une politique d'école et une politique intercommunale

- ↪ La politique d'école repose sur trois éléments la maîtrise de la langue, le choix de donner des références culturelles plus larges, la facilitation de la réussite scolaire.
- ↪ Pour accompagner les projets d'écoles, les communes de Javerdat, Blond, Berneuil et Cieux ont défini une politique volontarisme à l'intention des jeunes de 3 à 18 ans. Il s'agit d'offrir des activités adaptées aux besoins et attentes des enfants à un moindre coût, afin de prévenir tout empêchement lié à l'éloignement (habitat rural...) Toute la logistique est adaptée (transports, garderie, cantine.....).
- ↪ Le S.I.P.E.S repose sur l'engagement des élus des quatre communes concernées et de la communauté de communes du Haut Limousin, allié à une mise à disposition des ressources existantes.
- ↪ La définition d'un réseau de partenaires dont les missions confortent les objectifs.

Un travail de partenariat

- ↪ L'école : un lien fort unit les écoles et le S.I.P.E.S. Un travail continu est réalisé entre le projet d'école et les projets du S.I.P.E.S.. Le travail est réalisé en partenariat et les enseignants donnent leur avis et s'investissent dans les choix de la structure.

- ↪ L'inspection d'académie

- ↪ La D.R.D.J.S.est un partenaire logistique et financier indispensable au bon fonctionnement du SIPES. Les conseillers nous apportent une aide lors de la réflexion et l'élaboration des différents projets.

- ↪ La CAF est elle aussi un partenaire indispensable au bon fonctionnement de la structure pour faciliter la politique familiale des communes et permettre l'accès à tous à diverses activités. Les agents de développement Caf nous permettent d'avancer dans nos réflexions et nos projets.

- ↪ Le conseil général aide ponctuellement en soutien à l'action sociales par des subventions ou par des prêts, tel que prêt de minibus.

- ↪ Les communauté de communes : la complexité du SIPES est de situé sur deux intercommunalités différentes. L'une d'elle ayant signée les compétences enfance jeunesse.

- ↪ Partenariat avec la Communauté de communes du Haut-Limousin, aide et soutien aux projets, projet éducatif de territoire en commun, mise à disposition du poste de coordonnateur. Convention de partenariat passée afin que le S.I.P.E.S gère le secteur Blond, Berneuil, Javerdat et Cieux.

- ↪ Les familles aident à la mise en place des activités. Elles s'impliquent dans la vie du centre. Leur avis et leurs idées sont indispensables dans la mise en place des activités.

- ↪ Les associations sont partenaires en soutien sur les projets. Les intervenants sont choisis en priorité dans les associations locales.

- ↪ Les intervenants sont impliqués dans l'élaboration des projets, les objectifs sont définis ensemble.

- ↪ L'équipe d'animation est, elle aussi, un partenaire indispensable dans la bonne marche de nos projets.

- ↪ Tous ces partenaires sont conviés aux comités de pilotage, qui ont lieu deux fois par an.

L'équipe d'animation

- ↪ La définition d'un poste de travail adapté à l'exercice de coordination, d'encadrement d'enfants et d'aide éducateur a été élaboré. Dans un premier temps, un poste, relevant d'un dispositif emploi jeune a été ouvert en mars 2000. Après cinq ans ce poste a été consolidé et transformé par un emploi dans la fonction publique territoriale ; occupé par Sophie Jalouneix.

- ↪ Pour répondre à un besoin croissant d'encadrement et de charges administratives, un deuxième emploi a été créé. Tout d'abord ouvert à des contrats contractuels, il est devenu, en janvier 2008, un poste de la fonction publique territoriale, occupé par Priscilla Mioche.

- ↪ L'ATSEM de Javerdat, Nathalie Hyvernaud, est mise à disposition de l'accueil de loisirs.

- ↪ Les intervenants travaillant soit par convention de prestation soit par contrat direct font tous partis du territoire.

- ↪ Des animateurs vacataires sont embauchés en fonction des besoins. Les jeunes du territoire sont prioritaires . Possibilité de leur financer le B.A.F.A., en échange de travail régulier sur la structure.

Objectifs du S.I.P.E.S.

- ↪ Permettre aux enfants du milieu rural d'avoir accès à la même richesse culturelle et à la même diversité d'activités qu'en milieu urbain.
- ↪ Favoriser la socialisation et l'épanouissement de l'enfant.
- ↪ Respecter les rythmes de vie de l'enfant.
- ↪ Favoriser l'accès à l'autonomie et à la responsabilité
- ↪ Favoriser la connaissance du milieu de vie et de l'environnement.
- ↪ Répondre aux attentes des enfants et des parents en terme d'activités et de services.
- ↪ Favoriser les échanges entre les communes.
- ↪ Favoriser l'accès à la citoyenneté.

LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Sur le temps périscolaire

Sur Cieux, Javerdat et Blond une heure d'activité par semaine, en moyenne, pour un maximum d'enfants, plus deux heures de soutien scolaire par semaine sur les écoles de Cieux et Javerdat.

Sur le temps extrascolaire

L'accueil de Loisirs « Les Petits Princes »

Le centre est ouvert sur toutes les vacances scolaires sauf Noël et août, et tous les mercredis.

Des activités extrascolaires, à base de stages de découverte, sont réalisées dans le cadre du A.L.S.H.

Différentes sorties et partenariats sont organisés tout au long de l'année en complément des projets du centre (ludothèque, piscine, pêche, médiathèque...).